

## **Dispositif classe HORAM**

Ami(e)s pilotes,

Pour la saison 2018, le club et l'établissement de Ste Marie la Grand Grange effectuent un partenariat pour proposer un dispositif de classe à horaire aménagé (HORAM) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Fort de son expérience dans ce mode de fonctionnement, l'institution Ste Marie la Grand Grange a proposé au club de rejoindre l'aventure et ainsi permettre à ses adhérents d'accéder à une de ces classes.

Le but de ce dispositif est de permettre à l'élève de terminer tous les jours les cours au plus tard 16h. Ainsi, ce dernier pourra trouver un bon rythme entre la scolarité et le côté sportif.

Le collège Ste Marie propose cette méthode à seulement une classe par niveau ce qui rend le nombre de place très limités.

Si certains d'entre vous sont intéressés et souhaitent intégrer ce dispositif pour la rentrée scolaire de septembre, alors n'attendez plus et contactez **avant fin Mai** :

1. PENEL Gilbert : porteur du projet HORAM à l'institution Ste Marie La Grand Grange : [penel-gilbert@wanadoo.fr](mailto:penel-gilbert@wanadoo.fr)
2. CHARLES Loïc : Entraîneur référent du BMX Vallée du Gier : [loic.bmx@gmail.com](mailto:loic.bmx@gmail.com)

En page annexe, vous trouverez la convention de partenariat qui a été effectuée entre le club et l'institution Ste Marie la Grand Grange.

Sportivement

**L'équipe du BMX Vallée du Gier**

## PARTENARIAT

*BMX Club St Paul Vallée du Gier*

CLUBS  
ASSOCIATIONS

INSTITUTION SAINTE MARIE-LA GRAND'GRANGE

1. Concerne les élèves à titre individuel.
2. nécessite de la part de l'Institution Sainte Marie-la Grand'Grange un projet pédagogique (cf. dossier d'inscription) et porte sur le suivi scolaire dont se chargera l'Institution : Gilbert PENEL sera le professeur principal de la classe de 6<sup>ème</sup> et le coordonnateur du projet « Aménagement horaire » pour les années à venir sur l'ensemble du Collège.
3. Nécessite de la part des Club ou Associations un projet sportif ou culturel pour les élèves concernés, ainsi que la présence d'une personne chargée du suivi sportif ou culturel qui sera en contact avec Gilbert PENEL.
4. Induit une information réciproque : l'Institution Sainte Marie-la Grand'Grange pourra présenter dans les Clubs ou Associations le projet de l'horaire aménagé et ces derniers pourront venir dans l'établissement présenter leurs activités.

Fait à St Chamond,  
Le *9 Mai 2017*

Pour le Club



Pour l'Association

Pour l'Institution

Pierre CORRIERAS  
Chef d'établissement coordinateur  
**SAINTE MARIE - LA GRAND'GRANGE**  
15 route du Coin - CS 40002  
42401 SAINT CHAMOND cedex  
Tél. 04 77 22 01 56  
SIRET 776 356 040 00019